

## Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

### Saisir le médiateur de l'eau

[Accéder au Formulaire](#)

Permet de saisir le médiateur de l'eau en cas de litige avec son fournisseur d'eau et/ou d'assainissement des eaux usées.

Certaines pièces justificatives doivent être envoyées au médiateur de l'eau (celles-ci sont précisément décrites sur le formulaire).

